



CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE « Espace Juliette Gréco » SAINT-MAURICE-LES-BROUSSES (HAUTE-VIENNE)

La signature de la présente convention vaut l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur annexé.

Entre :

La **commune de Saint-Maurice-les-Brousses**, représentée par Monsieur Georges DARGENTOLLE, Maire,

Et

L'utilisateur,

Nom, prénom :

Nom de l'association (cas échéant) :

Adresse :

Numéro de téléphone (joignable le jour de la location) :

Adresse mail :

L'utilisateur est juridiquement responsable de la salle, de son usage et du respect du règlement intérieur.

Sollicitant la location de :

☐ grande salle

☐ petite salle

☐ cuisine

Date de l'évènement :

WEEK END :

État des lieux entrant + remise des clés : **vendredi** à **13h30**

État des lieux sortant + restitution des clés : **lundi** à **9h00**

EN SEMAINE :

État des lieux entrant + remise des clés :

État des lieux sortant + restitution des clés :

Nombre de personnes attendues :
(se conformer à l'article 9 du règlement intérieur joint)

Type de manifestation :

Montant de la location :

Personne responsable de la sécurité incendie :

Traiteur : ☐ OUI ☐ NON

Branchement électrique du traiteur sur la salle : ☐ OUI ☐ NON

Pièces à fournir :

1. Justificatif de domicile
2. Attestation d'assurance responsabilité civile, mentionnant le nom de l'assuré, la date de la location, le nom de la salle polyvalente « Espace Juliette Gréco »
3. La présente convention signée
4. Le règlement intérieur de la salle polyvalente signé
5. La demande de fournitures complétée
6. Deux chèques de caution :
 - ☐ 1 000 € (à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC) en garantie des dommages éventuels
 - ☐ 150 € (à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC) en garantie des frais de nettoyage des locaux et abords de la salle polyvalente

Sans dépôt de ces pièces dans les 10 jours, la mairie pourra attribuer la salle à une autre demande.

RAPPEL : AUCUNE FIXATION – COLLAGE SUR LES MURS, PLAFONDS, PORTES ET FENETRES

Personne à contacter en cas d'urgence

Georges DARGENTOLLE, maire

06 83 02 39 50

Fait à Saint-Maurice-les-Brousses, le
(2 exemplaires)

L'utilisateur,
(mention « bon pour accord »)

Le Maire, Georges DARGENTOLLE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont gardées par la **Mairie de Saint-Maurice-les-Brousses**, en sa qualité de responsable de traitement, pour la location de salle communale « **Espace Juliette Greco** ». La base légale de ce traitement est contractuelle. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement, augmentée des éventuelles obligations légales. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne. Conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime, en contactant la **Mairie Saint-Maurice-les-Brousses** ou le **DPO à l'adresse suivante dpo@datavigiprotection.fr**.

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.